

Département de publication : 45
Services

Avis d'appel public à la concurrence

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

MAIRIE DE MONTARGIS Service Marchés Publics
Correspondant : MME RISPAL Céline , Responsable de la commande Publique, 6, Rue Gambetta , BP 719 ,
45207 MONTARGIS CEDEX. Tél: 0238951068. Courriel: marches@montargis.fr. Adresse internet:
<http://www.montargis.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur: <https://webmarche.solaere.recia.fr>

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

Services généraux des administrations publiques.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet du marché :

Numéro de la consultation : 2020-MOE-0013 MARCHÉ DE REPRISE - MAITRISE D'OEUVRE POUR LA
CREATION D'UNE LIAISON PIETONNE RELIANT LA RUE DOREE A LA RUE DE LA PECHERIE ET
CREATION D'UN LOGEMENT AU 35-37 RUE DOREE

Mots descripteurs :

Maîtrise d'oeuvre.

Type de service : 12. Services d'architecture ; services d'ingénierie et services intégrés d'ingénierie ; services
d'aménagement urbain et d'architecture paysagère ; services connexes de consultations scientifiques et
techniques ; services d'essais et d'analyses techniques.

Classification CPV :

Objet principal : 71000000.

Lieu d'exécution :

RUE DOREE ET RUE PECHERIE. 45200 MONTARGIS.

Code NUTS :

FRB06.

L'avis implique :

Un marché public .

Caractéristiques principales :

Forme de marché : ordinaire. Attribution d'un marché unique.

Quantité ou étendue globale :

Détail des éléments de mission confiés au maître d'oeuvre : MISSION - Etudes d'esquisse MISSION - Avant-
projet sommaire MISSION - Avant-projet définitif MISSION - Etudes de projet MISSION - Assistance pour la
passation du contrat de travaux MISSION - Conformité et visa d'exécution au projet MISSION - Direction de
l'exécution des travaux MISSION - Assistance aux opérations de réception et de garantie de parfait achèvement

Des variantes seront-elles prises en compte :

Non.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC :

Non.

Prestations divisées en lots :

Non.

Durée du marché ou délai d'exécution :

24 mois.

Date prévisionnelle de début des prestations :

19-02-2021

Cautionnement et garanties exigés :

Garantie à première demande couvrant 100,0 % du montant de l'avance.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Prestations réglées par un prix global forfaitaire Prix révisibles mensuellement. Avance de 5,0 % accordée dans
les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

groupement solidaire

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :

Oui.

Début d'exécution du marché à compter de la date fixée par ordre de service. La durée du marché est une durée prévisionnelle de 24 mois, comprenant l'année de parfait achèvement.

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la candidature :

Français.

Unité monétaire utilisée :

l'euro.

Conditions de participation :

Situation juridique - références requises :

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (sur DC1 mis à jour au 01/04/2019);.

Capacité économique et financière :

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles (sur DC2 mis à jour au 01/04/2019);.

Capacité technique :

Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat; Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat; Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat;.

Marché réservé :

Non.

La prestation est réservée à une profession particulière :

Oui.

Référence des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977.

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de la prestation :

Non.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peuvent être effectuées par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET :

Non

Candidats :

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier :

Non.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- Prix des prestations (60 %)

- Valeur technique (40 %)

Type de procédure :

Procédure adaptée.

Date limite de réception des offres :

27-01-2021 (12:00)

Délai de validité des offres :

120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

2020-MOE-0013/BO.

Renseignements complémentaires :

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur. Il est demandé un format électronique compatible en lecture par la suite de Microsoft office tant pour les documents textes que les tableaux. La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation. Après attribution, les candidats

sont informés que l'offre électronique retenue pourra être transformée en offre papier, pour donner lieu à la signature manuscrite par l'une ou l'autre des parties le cas échéant. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. Numéro de la consultation : 2020-MOE-0013 Le pouvoir adjudicateur applique le principe "Dites-le nous une fois". Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

La candidature est présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME). La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.

Date d'envoi du présent avis à la publication :

24-12-2020

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :

Adresse internet : <https://webmarche.solaere.recia.fr>

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

Adresse internet : <https://webmarche.solaere.recia.fr>

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Adresse internet : <https://webmarche.solaere.recia.fr>

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif d'Orléans, 28, Rue de la Bretonnerie, 45057 ORLEANS CEDEX, Cedex 1

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Précisions concernant les délais d'introduction des recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <https://www.telerecours.fr/>

Date d'envoi au BOAMP : le 24/12/2020

Date d'envoi du présent avis : 24/12/2020